



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres, sciences et communication

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-201



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres, sciences et communication

Domaine : Arts, lettres, langues, Sciences politiques et sociales, Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006701

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris-Nord - 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Lettres, sciences et communication* de l'Université Paris 13 propose une formation pluridisciplinaire en langue française et culture humaniste, culture scientifique et technique, et information communication. S'appuyant conjointement sur trois composantes de l'Université (l'UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés, l'Institut Galilée, et l'UFR Sciences de la communication), elle couvre trois domaines de formation : Arts, lettres, langues ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies et santé. Destinée aux étudiants souhaitant suivre une formation polyvalente, la licence ménage deux parcours à partir du semestre 4 (S4) : *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique* et *Communication, médias et multimédias*. Cette mention autorise la poursuite d'études en master, notamment le master *Éducation et métiers de l'enseignement du 1^{er} degré* de l'Université.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Lettres, sciences et communication* de l'Université Paris 13 procède d'une restructuration complète de la mention précédente (*Sciences et communication*) qui souffre d'un manque d'attractivité (quatre étudiants inscrits en L1, zéro en L2, cinq en L3) et de visibilité. S'adressant à un large public, la formation fournit un socle de connaissances et de compétences orientées prioritairement vers le professorat des écoles. Les métiers

indiqués à l'issue de la licence restent tributaires d'une poursuite d'études et/ou de la réussite aux concours des administrations publiques et collectivités territoriales. Si l'environnement social et géographique propre à l'Université Paris 13 a été pris en compte, l'intitulé choisi peut prêter à confusion. Concernant les deux parcours aménagés à partir du S4, on peut noter la forte cohérence du premier - *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique* - dont les enseignements et leur progressivité permettent d'envisager la poursuite d'études en master *Éducation et métiers de l'enseignement du 1^{er} degré* ; on peut cependant se demander de quelle manière se positionne cette formation généraliste par rapport à la licence *Sciences de l'éducation - interventions sociales et culturelles* de l'Université. Le projet pédagogique du second parcours - *Communication, médias et multimédias* - reste beaucoup moins lisible, en ne proposant que très peu d'enseignements spécifiques pouvant s'y référer. La licence propose des unités d'enseignement (UE) libre du S1 au S5 et une unité d'enseignements transversale complète permettant de préparer aux certifications comme le Certificat de compétences en langues de l'Enseignement supérieur, CLES, niveau 2 (avec une unité de langue vivante à chaque semestre) et le C2i (préparation incluse dans les unités d'informatique). On trouve des unités de préprofessionnalisation au S3 et un stage au S6. Les modalités de contrôle des connaissances sont équilibrées et l'évaluation des enseignements semestrielle est réalisée par questionnaire anonyme au niveau de chaque UE.

Une réunion d'information a lieu en début d'année universitaire et des enseignements de mise à niveau sont annoncés comme étant possibles sans que les matières ou les modalités d'accès ne soient précisées dans le dossier ; une unité de méthodologie est inscrite en S1. La réorientation vers une licence spécialisée semble difficile bien qu'une passerelle soit indiquée vers les licences de l'UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés. En revanche, cette mention peut offrir une formation adaptée à certains étudiants issus de BTS, de DUT, ou d'autres licences. Parmi les différents points relevant des dispositifs d'aide à la réussite, on doit noter la quasi-impossibilité de mobilité internationale. La possibilité d'une validation d'acquis de l'expérience (VAE) est notée.

Les étudiants sont informés sur les poursuites d'études en master qui restent peu diversifiées : seul l'accès vers le master *Éducation et métiers de l'enseignement du 1^{er} degré* paraît pertinent et une voie de recherche semble difficile. Une unité d'enseignement de préprofessionnalisation pour aider l'étudiant dans l'élaboration de son projet personnel est prévue au S3 et donne lieu à une restitution écrite et orale. L'insertion professionnelle annoncée n'est pas véritablement en adéquation avec le contenu de la formation, qui semble en concurrence avec d'autres formations plus ciblées.

Le responsable de mention (Maître de Conférences 69^{ème} section) et trois directeurs d'études appartenant à chacune des composantes d'adossement pilotent la mention. Un conseil de perfectionnement constitué de l'équipe de formation et de représentants étudiants donne lieu à un bilan semestriel. Le secrétariat est partagé avec d'autres formations de l'UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés. Aucun intervenant extérieur n'est mentionné. L'analyse de la population étudiante a conduit à la refonte de la mention et des bilans semestriels pouvant conduire à des propositions de modification de la maquette sont prévus. Outre les enquêtes réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et le CEVU, des Commissions d'Expertise de l'Offre de Formation ont été mises en place. La prise en considération des points faibles relevés lors de la précédente évaluation de l'AERES a participé à la restructuration de la mention. Les documents fournis pourraient davantage préciser certains points, en particulier en matière de faisabilité des mutualisations envisagées à l'échelle de plusieurs UFR.

- Points forts :
 - Une formation généraliste et pluridisciplinaire complète.
 - La cohérence du parcours *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique*.

- Points faibles :
 - Caractère peu lisible du parcours *Communication, médias et multimédias*.
 - L'intitulé de la mention, et d'une manière plus générale, son positionnement et ses interactions avec les autres formations en *Information-Communication*, et *Sciences de l'éducation*.
 - L'attractivité d'une licence non spécialisée.
 - Les possibilités limitées de réorientation.

Recommandations pour l'établissement

La licence mention *Lettres, sciences et communication* de l'Université Paris 13 pourrait gagner en cohérence en recentrant son parcours *Communication, médias et multimédias* autour du traitement, de l'organisation et de la diffusion de l'information - secteur qui caractérise par ailleurs les compétences ou les métiers visés. Cette orientation permettrait alors au parcours *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique* de se positionner plus clairement par rapport à la licence *Sciences de l'éducation* de l'Université et de la même manière, d'augmenter la



lisibilité de la licence tout en affirmant la médiation des connaissances comme domaine conjoint aux deux parcours aménagés. Cependant, si ce recentrage peut rendre plus cohérents les contenus de la formation, celle-ci verrait sa concurrence avec la licence *Information et communication* encore augmentée. Le problème de la cohérence globale de ces trois mentions est ainsi posé. En effet, il est peu probable que la restructuration proposée de cette mention, par le biais de l'élargissement de son périmètre - ce qui impose par ailleurs un pilotage fort couvrant plusieurs UFR - suffise à redresser la barre d'une formation en défaut quasi total d'attractivité, qui aura toujours du mal à trouver sa place entre les deux autres mentions (*Information et communication* ; *Sciences de l'éducation*) par ailleurs plus attractives. Il serait peut-être à conseiller de reconsidérer la pertinence de cette formation comme mention à part entière, au profit de parcours réaménagés dans les deux autres mentions citées.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Licence mention **Lettres sciences et communication**

Domaine : **Arts, lettres, langues - Sciences, technologies, santé**

Demande n° **S3LI140006701**

Suite à l'évaluation par l'AERES, nous souhaitons répondre aux points faibles émis par les experts et apporter quelques précisions sur les raisons qui ont conduit à proposer de cette licence.

*** L'intitulé de la mention, et d'une manière plus générale, son positionnement et ses interactions avec les autres formations en *Information-Communication* et *Sciences de l'éducation*.**

La licence *Lettres, Sciences et Communication* s'inscrit dans la continuité des offres de formations pluridisciplinaires proposées depuis plus de 15 ans par l'université Paris 13. Elle est issue de la restructuration de la mention *Sciences et Communication* et du rapprochement avec le parcours *Professorat des Ecoles* de l'UFR LSHS. Le porteur du projet actuel bénéficie de l'expérience acquise lors de la mise en place de ces formations pluridisciplinaires et notamment lors de la création et du pilotage du parcours LSHS, en collaboration avec Isabelle Simatos. Il s'agit là aussi d'une continuité qui s'appuie de façon plus large sur une équipe pédagogique partageant l'expérience du suivi d'étudiants non spécialistes.

Cette formation, généraliste et pluridisciplinaire, vise à préparer aux métiers de la médiation des connaissances. Comme la mention précédente, elle se compose de deux parcours :

(1) le parcours *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique* prépare notamment au Professorat des Ecoles. Il se justifie par la mise en place du Master *Education, Enseignement et Formation* piloté par Paris 12 et co-habilité par Paris 13, ce qui constitue une possibilité de poursuite d'étude au sein de la même académie. L'insertion de ce parcours dans la licence *Lettres, Sciences et Communication* s'explique par le resserrement de la mention *Sciences de l'Éducation* de Paris 13 autour des spécificités du Master *Education Formation Intervention Sociale*, et par le contexte académique (Paris 12) et territorial (proximité avec Paris 8) dans lequel nous nous situons.

(2) le parcours *Communication, médias et multimédias*, forme à la communication médiatisée des connaissances. Il permet une poursuite d'étude vers le Master *Culture et Médias* (UFR Sciences de la Communication) et le Master *SLATEL* (UFR LSHS, avec ouverture au Master 2Pro *Métiers du texte et de l'image*). Il s'adresse plus spécifiquement aux étudiants scientifiques et littéraires qui souhaitent se réorienter vers les Sciences de l'information et de la communication, et aux étudiants de la Licence *Information et Communication* en situation d'échec (par exemple 30% des étudiants abandonnent ou se réorientent à la fin du L1). Ce parcours est donc complémentaire de la Licence *Information et Communication*.

*** Caractère peu lisible du Parcours *Communication, médias et multimédias*.**

La lisibilité de ce Parcours qui pourrait faire défaut à l'extérieur de Paris 13 est compensée par des liens forts entre les licences *Lettres, Sciences et Communication* et *Information et Communication*, notamment pour l'information des étudiants en matière d'inscriptions, d'orientations voire de réorientations. Ceci est facilité par le fait que l'un des directeurs d'études de la mention (Aude Seurrat) est également responsable de la Licence *Information et Communication*.

*** L'attractivité d'une licence non spécialisée**

Il nous semble difficile d'apprécier le niveau d'attractivité de cette licence indépendamment du contexte dans lequel s'est déroulé le précédent quadriennal. La baisse nationale des effectifs d'étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement semble conjoncturelle et nationale. De façon plus spécifique, l'organisation de la mention précédente limitait l'accès aux étudiants scientifiques en réorientation ou reprise d'études en L3. L'ancrage de la licence dans plusieurs domaines et l'ouverture à des perspectives professionnelles plus diversifiées devraient rendre la formation plus attractive et accroître le flux d'étudiants.

*** Les possibilités limitées de réorientation**

La réorientation vers des licences spécialisées de l'UFR LSHS est possible par le biais des unités transversales communes aux licences, des unités d'enseignement LSHS mutualisées et des unités d'enseignement libres.

Concernant la remarque sur l'impossibilité de mobilité internationale, nous précisons que, jusqu'à présent, la majorité des étudiants accédait à la Licence au niveau L3 et était de ce fait peu motivé par cette opportunité.

Cependant, suite aux recommandations émises par l'AERES, nous avons engagé une réflexion sur les possibilités de reconsidérer la formation. D'une part, comme l'ont souligné judicieusement les experts lors de l'audition, le recrutement des étudiants en 1^{ère} année semble difficile. Une solution serait de prendre appui sur la L1 propédeutique de l'UFR LSHS. D'autre part le parcours *Enseignement du 1^{er} degré, animation culturelle et scientifique*, dont la cohérence autour des trois domaines a été considérée comme l'un des points forts, pourrait être conservé et réaménagé pour être intégré à la Licence *Sciences de l'Education*. Il pourrait éventuellement bénéficier d'un autre ancrage afin de conserver l'accueil d'étudiants issus de formations initiales variées (littéraire, scientifique, technologique) auquel nous sommes particulièrement attachées pour des raisons pédagogiques et des raisons inhérentes au métier de professeur des écoles. Les discussions sur ces différents points sont en cours.